



## **Appel à la grève AED : Vies scolaires à l'arrêt jeudi 16 janvier 2025**

**Pour des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail.**

**Pour la pérennisation des emplois et un vrai statut de fonctionnaire pour les personnels AED**

Les Assistant.es d'Education assurent des missions essentielles pour le fonctionnement des établissements scolaires. Pourtant, ils et elles sont parmi les personnels les plus précaires et les moins reconnus au sein de l'Education Nationale.

**La rémunération est insuffisante** : Un salaire au niveau du SMIC sans perspective d'évolution avant 9 ans d'ancienneté, et une éventuelle augmentation liée à un entretien avec la direction de son établissement. Une possibilité des plus opaques et des plus arbitraires. Pour la rémunération des assistant.es d'Education, nous revendiquons :

- Une grille de salaire commune avec AESH ;
- Une augmentation de 400 euros net par mois
- Le versement de la Prime REP/REP+ complète avec rétroactivité depuis 2015.

**Le quotidien des assistant.es d'Education, c'est avant tout la précarité et l'inquiétude.** Chaque fin de contrat peut être l'occasion d'un non-renouvellement sans réel motif, et l'accès au CDI reste soumis au bon vouloir des chef.fes d'établissement et du rectorat. Ce métier continue d'être perçu comme un « job étudiant » alors que 70% des AED ne sont ni en formation, ni en études ! Pour lutter contre la précarité, nous revendiquons :

- La généralisation de contrats C.D.D d'une durée de 3 ans
- La transparence sur l'accès au CDI et un véritable droit au CDI au bout des 6 ans
- La gestion des personnels AED par les services académiques.

Au-delà des avancées immédiates, nous revendiquons pour ce métier un statut de fonctionnaire de catégorie B, ainsi qu'un statut d'étudiant.es/salarié.es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation.

**Les conditions de travail sont difficiles** : l'accroissement de la charge de travail ces dernières années, dans un contexte de stagnation, voire de réduction du nombre de postes d'AED dans les établissements, pèse sur leurs conditions de travail. A ce titre, nous réclamons :

- Des créations de poste d'AED
- Une baisse du temps de travail avec 32h semaine pour un temps plein
- Que les heures d'internat soient comptabilisées en totalité, en remplacement du forfait nuit

**Pour se faire entendre et obtenir ces avancées, les personnels AED doivent se mobiliser. Construisons une première journée de grève forte dans les vies scolaires, en prenant appui sur la mobilisation des AESH, autres grandes oubliées de l'Education nationale**

**Le jeudi 16 janvier 2025, mettons nos vies scolaires à l'arrêt !**

**Toutes et tous en grève !**